

Composition d'instance

Commission des Finances

Le président,

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L712-2 ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;
Vu le règlement intérieur modifié de l'université Bretagne Sud ;
Vu l'arrêté n°069-2022 modifié portant création de la commission des Finances de l'université Bretagne Sud ;

Arrête

Article 1. À compter du 8 septembre 2025, la composition de la commission des Finances figure en annexe 1 du présent arrêté.

Article 2. L'arrêté n°2025-212 est abrogé à compter du 8 septembre 2025.

Article 3. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

Article 4. Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

David MENIER



Annexe 1 : Composition de la commission des Finances

Membres de la commission des Finances

Le président ou son représentant ou sa représentante

Tout autre vice-président ou vice-présidente selon les sujets abordés lors des travaux de la commission et à la demande du président d'université

Directeurs de composante

Catherine GOULLET, directrice de l'IAE Bretagne Sud

Xavier TRIPOTEAU, directeur de l'IUT de Vannes

Directeurs de laboratoire

Philippe COUSSY, directeur du Lab-STICC

Élise LHÉRITIER, directrice du Lab-LEX

Représentants des personnels élus au conseil d'administration de l'université

Collège A

Gilles DURRIEU

Karine VALLÉE

Collège B

Marianne BEDEL

Vianney LAPÔTRE

Collège des personnels BIATSS

Claire JAFFREZIC

Philippe LE MÉE

Experts auprès de la commission des Finances

Josic MAIGNAN, directeur général des services

Emmanuelle BROCHARD, directrice des Affaires financières

Tout autre expert ou toute autre experte désigné·e selon les sujets abordés par le président

